

trouve que Joly de Fleury, au troisième point de son Compte Rendu, leur reproche précisément d'être trop indépendant du Pape.

Ainsi, vous voyez qu'il y a là contradiction la plus manifeste entre les accusations que leurs ennemis de tout temps ont trouvé bon d'exciter contre eux.

Enfin, pour terminer sur ce point, je rappellerai que depuis cinquante ans on a vu crouler presque tous les trônes de l'Europe, envahir, abandonner tous les royaumes, toutes sortes de révolutions et de changements politiques s'introduire par la violence dans tous les pays de l'Europe, et que pas un seul de ces évènements n'a pu être imputé soit aux Jésuites, qui n'existaient pas, soit à cette Eglise catholique, qui obéit comme eux à un chef étranger, et qui puise dans cette obéissance sa raison même d'existence.

Maintenant, si l'on admet que ces deux reproches qu'on entend retentir sans cesse contre les Jésuites reposent sur des chimères, que ces deux reproches, d'être une milice toujours prête au combat, et d'être soumis à un chef étranger, s'adressent également à l'Eglise, on est obligé de se concentrer dans les reproches spéciaux, immédiats, actuels.

Or, qu'est-il intervenu depuis l'année dernière, depuis l'époque où M. le comte Portalis et où M. Guizot, dans un discours que vous n'avez pas oublié, reconnaissaient, à cette tribune, leur existence comme citoyens, se bornaient à leur refuser le droit d'éducation, n'admettant pas un instant la pensée d'appliquer contre eux les lois dont on réclame aujourd'hui l'exécution? Que leur reproche-t-on d'avoir fait depuis lors?

Ici, je suis obligé, malgré la résolution que j'ai prise tout à l'heure, de citer un mot dit dans une autre enceinte, car ce mot est devenu historique. On a dit qu'ils avaient été probablement les provocateurs du trouble actuel. On a pas pu dire les auteurs, on a dit les provocateurs, et les provocateurs probables.

Or, s'ils en ont été les provocateurs probables, qui donc a été l'auteur probable de ce trouble? On le verra facilement en déterminant en quoi consiste ce trouble.

Il consiste, si je ne me trompe, en trois choses: c'est d'avoir protesté contre le monopole universitaire et contre l'enseignement philosophique, celui de M. Cousin, en particulier; c'est, ensuite, d'avoir protesté contre certains articles organiques contraires, suivant l'épiscopat, à la discipline de l'Eglise; c'est, enfin, d'avoir condamné les libertés gallicanes telles que les entendent certains procureurs-généraux et le Conseil d'Etat lui-même.

Voilà, si je ne me trompe, les trois grands points qu'on reproche aujourd'hui à l'Eglise, et dans lesquels on fait consister le trouble dont on se plaint.

Or, quels sont les auteurs du trouble? Evidemment ce sont les évêques, par leurs mandements et par leurs actes publics; c'est le clergé, par l'adhésion à peu près unanime qu'il a donnée à ces mandements et à ces actes; c'est enfin le chef de l'Eglise lui-même, par l'index qui a condamné aussi les libertés de l'Eglise gallicane, le rationalisme exposé par vos procureurs-généraux, la philosophie de l'Université, et toutes les erreurs qu'on reproche à l'Eglise de tant attaquer.

Or, je vous le demande, quelle est cette jurisprudence qui épargne les auteurs, qui les comble de respect et de caresses, et qui punit ceux qui sont les provocateurs probables!

Est-ce cela qui s'appelle rendre bonne et sûre justice, et cela dans un pays qui s'est vanté d'être libéral?

Pourquoi donc, dans cette grande cause, les Jésuites sont-ils les seuls accusés? Ah! il faut l'avouer, parce qu'ils sont les seuls impopulaires, et que comme l'a dit un orateur, le nom de jésuite est commode pour la haine, il dispense de la vérité, et il remplace la justice.

Voilà pourquoi on s'attaque à eux, pourquoi on ne s'attaque pas ouvertement, et en ce moment, aux évêques, au clergé, au Pape, mais à eux, parce qu'on sait que c'est le côté le plus vulnérable et le plus impopulaire de la chose religieuse.

Eh bien, je ne crains pas de dire, sans vouloir désigner personne en particulier, qu'il y a dans cette tactique une souveraine lâcheté, et, de plus, une grande hypocrisie; mais j'ajoute, avec joie, qu'il y a une souveraine impuissance; car l'Eglise ne s'y laissera pas tromper, et cela par une raison toute simple, qui aurait dû sauter aux yeux de tous les hommes politiques qui ont pris part à cette discussion, c'est que si les évêques allaient interrompre, après les mesures que vous annoncez contre les Jésuites, l'action qui vous appelez le trouble actuel, s'ils allaient cesser de protester contre le monopole, s'ils allaient immédiatement reconnaître la valeur de tous les siècles organiques contraires à la discipline de l'Eglise et admettre l'explication des libertés de l'Eglise gallicane, qu'ils ont condamnée, aussitôt tout le monde dirait: Vous le voyez, ils étaient gouvernés par les Jésuites; maintenant que les Jésuites sont expulsés, il n'y a plus de trouble, ils ne font plus rien; donc ils étaient dominés par les Jésuites.

Or, il est impossible d'admettre que les évêques donnent raison par leur conduite à ces suppositions si injurieuses pour leur autorité et pour leur caractère, et de plus si absolument contraires à la vérité. Tenez pour certain qu'ils se garderont d'y prêter le flanc.

Veillez bien noter que je ne me donne nullement ici comme leur organe; je parle uniquement comme leur fils respectueux et dévoué, et ne suis nullement initié à leurs pensées, mais initié par l'étude et la réflexion aux antécédents de l'Eglise en général et de l'Eglise de France en particulier.

Je dis que les évêques n'admettront pas la discussion qu'on veut établir entre la cause de l'Eglise et celle des Jésuites: ils savent trop bien que dé-

truire, comme on veut le faire, une institution solennellement approuvée par l'Eglise, que dissoudre et disperser des prêtres, des religieux voués aux fonctions du saint ministère, sous la juridiction des évêques, c'est attenter à leurs droits, c'est méconnaître leurs attributions et violer dans son légitime exercice la liberté de leur pouvoir spirituel.

Ils savent encore que les Jésuites sont irréprochables comme citoyens, car M. le garde-des-sceaux, qui n'a pas, comme la justice, un bandeau sur les yeux, mais qui tient toujours un de ses yeux ouvert sur ce qu'il appelle les écarts des prêtres ou des évêques pour les traduire, si le cas s'en présente, devant les Cours d'assises ou le Conseil d'Etat, et l'autre œil hermétiquement fermé sur les écrivains qui attaquent les Jésuites et l'Eglise... (Dénégations de la part de M. le garde-des-sceaux.)

Vous n'en avez poursuivi aucun, et vous avez poursuivi des prêtres et des évêques. (Nouvelle dénégation.)

Comment, vous n'avez pas poursuivi? Remarquez que je ne qualifie pas ces poursuites: je constate seulement le fait, qui est incontestable.

*A continuer.*

—On écrit à l'*Aurore* au sujet des exercices littéraires du collège de l'Assomption:

Monsieur l'Editeur.—Le programme des Exercices littéraires du Collège de l'Assomption a eu lieu le 20 et 21 du courant. L'auditoire était des plus nombreux. Sa grandeur Monseigneur l'évêque de Kingston y présidait, et était accompagné de plusieurs membres du Clergé, outre les membres du Collège.

Les Elèves du Cours Français, ou Ecole Modèle, tenue dans un appartement du vaste collège, accordé gratuitement par la corporation, parurent d'abord, et furent examinés sur les manières suivantes. 1<sup>o</sup>. sur la Gramm. Franç., raisonnée, analysée, avec précision et clarté, et je ne crains point de m'exprimer ainsi, parfaitement connue et entendue; 2<sup>o</sup>. sur l'histoire naturelle, celle du Canada, depuis sa découverte jusqu'à nos jours, sur l'histoire de la Constitution du Canada, depuis et compris l'acte impérial de 1840; on expliqua les principes de la Constitution, en analysant tous les actes qui la forment; puis on fit aussi l'analyse de la Constitution d'Angleterre; 3<sup>o</sup>. L'arithmétique dans toutes ses parties; les calculs d'intérêts, de superficie et de solides semblaient être des amusements; 4<sup>o</sup>. la Géographie par toutes les parties du monde, l'explication des Cartes, leur usage, la Géographie du Canada, et son histoire avec détail; 5<sup>o</sup>. on fit l'analyse du traité d'agriculture de M. Evans.

Viennent ensuite les Elèves du Cours Anglais, faisant partie de la même Ecole Modèle: le cours se compose de jeunes gens de 9 à 15 ans. Sa Grandeur les examina sur la lecture, l'écriture; on exhiba leurs cahiers écrits avec la plus grande propreté, et tous écrivant très bien; puis l'on passa à la Grammaire qu'ils analysèrent dans la perfection; on leur fit traduire l'anglais en français, et le français en anglais, le tout avec facilité et connaissance; 2<sup>o</sup>. la Géographie, sur toutes les parties du monde: on eût dit qu'ils avaient tout vu de leurs yeux; leur prononciation était preste et facile, résonnant sans gêne, sans même hésiter.

Monseigneur les complimenta publiquement.

La tenue des livres en partie simple et double s'enseigne dans chaque classe et dans chaque langue. Les mêmes Elèves fréquentent les deux Ecoles attentivement. Il n'y a que deux ans que l'anglais s'enseigne d'une manière classique. Les deux Ecoles se prêtent un mutuel secours.

Le cours français a été seul chargé, cette année, de l'enseignement de l'arithmétique. Les deux Classes comptent près de 60 Ecoliers, leurs régentes sont, Monsieur Vezina pour le français, et M. John Horan pour l'anglais, tous deux anciens Instituteurs. Les matières qu'ils ont si bien fait apprendre à leurs disciples sont le plus bel éloge qu'on leur pourrait faire.

Il est beau de connaître la langue que l'on parle dans son pays, son histoire, sa position géographique, sa constitution, ses lois, ses produits les plus nécessaires, en Canada, c'est l'agriculture, toujours mise en oubli, ou méprisée à cause d'un commerce qui le fait tendre vers sa ruine prochaine. De cette Classe on passa au Cours Latin. Sans vous parler de la force des Elèves sur le latin, des nombreux auteurs qu'ils expliquent, ni de l'éloquence déployée en différents Dramas. Je m'attacherai à vous indiquer, autant que ma mémoire me pourra permettre, les nombreuses matières, et de première nécessité que l'on enseigne aux Elèves du Collège de l'Assomption: D'abord, la Géographie la plus circonstanciée dans toutes les Classes; l'histoire du Canada, l'histoire Ancienne, Moderne, Sacré, et Profane, l'histoire de France, d'Angleterre, des Croisades, toujours accompagnées de la Géographie relative à chaque histoire, la Mythologie comparée à l'histoire.

Enfin, monsieur, d'après ce que j'ai vu et entendu, d'après ce que l'on veut ajouter encore au Cours, un Elève, au sortir du Collège de l'Assomption, sera aussi versé dans ces hautes sciences que l'homme studieux avec dix années d'Etude privée.

Il serait superflu de reprendre de faire l'Eloge des Messieurs qui président à la jeunesse de l'Assomption il est tout fait.

Au milieu des sentiments de la joie des parents, et des applaudissements de la multitude, Sa Grandeur donna les récompenses à qui de droit, après avoir couronné chaque vainqueur.